

Bienvenue

Nous vous remercions d'offrir le programme Vote étudiant en vue des élections municipales de 2020.

Compte tenu du contexte actuel, nous savons que l'engagement démocratique n'est probablement pas une priorité, ni pour vous, ni pour vos élèves. Nous le comprenons parfaitement et vous appuyons en cette période difficile.

Cependant, en temps de crise, nous croyons que le gouvernement importe plus que jamais. Les décisions prises par les gouvernements sont cruciales pour la santé, la sécurité et le bien-être de nos collectivités, aujourd'hui et dans les années à venir.

La pandémie de COVID-19 a également révélé l'importance de la responsabilité citoyenne. Nous vivons en communauté et nos actions et nos choix ont une incidence sur ceux qui nous entourent.

Nous espérons que le Vote étudiant devienne une occasion d'aider les élèves à comprendre l'importance d'être des membres informés, solidaires et actifs de la société. Le programme favorise un apprentissage plus approfondi, l'exploration et l'établissement de liens, et il permet aux élèves de s'exercer à devenir des citoyens responsables.

Le Vote étudiant enseigne aux élèves que le rôle du citoyen est essentiel au succès de notre démocratie. La publication des résultats du Vote étudiant montre aux élèves que leur voix compte et les aide à comprendre qu'ils font partie de quelque chose de plus vaste que leur école.

Une évaluation du programme menée en 2019 par Abacus Data a révélé que la participation au Vote étudiant a eu un effet positif sur la connaissance des élèves et la compréhension du gouvernement et des élections, sur leur sens de la responsabilité citoyenne et la probabilité de voter dans le futur.

Le programme offre également aux familles des occasions d'en apprendre davantage sur les élections et la politique, puisque les élèves feront profiter leurs parents de leurs connaissances nouvellement acquises sur les candidats et les enjeux. Si possible, nous vous encourageons à accentuer cet aspect du programme et faites-en une affaire de famille!

Pour aider les écoles à s'adapter à la nouvelle normalité, notre équipe a mis en place certaines considérations pour vous aider à instaurer le programme en pleine pandémie de COVID-19.

Comme toujours, vous pouvez nous transmettre vos questions ou suggestions en communiquant avec notre équipe au 1-866-488-8775 ou par courriel à salut@civix.ca.

Assurez-vous de visiter le site internet de notre projet pour les vidéo, fichiers de diapositives, fiches d'activité en format numérique, etc. : www.voteetudiant.ca/nemunicipal2020

Nous vous souhaitons tous de belles élections!

L'équipe de CIVIX

Remerciements

Vote étudiant est le programme phare de CIVIX.

CIVIX est un organisme de bienfaisance canadien enregistré, apolitique, dont le mandat est de renforcer la démocratie par l'éducation civique.

Le gouvernement du Canada et des fondations privées ont offert une aide financière pour soutenir l'élaboration et l'exécution du projet Vote étudiant en vue des élections municipales en Nouvelle-Écosse de 2020.

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Équipe de développement des ressources

Nous tenons à remercier Neeta Kumar-Britten, Anne LeBlanc, Janie Lumsden, Colin MacKenzie et les nombreux enseignants qui, au fil des ans, ont proposé des idées et des commentaires en vue de produire cette ressource.

Avis sur le droit d'auteur

Cette ressource de CIVIX est protégée par le droit d'auteur. Les pages de cette publication peuvent être reproduites gratuitement à des fins éducatives, sans but lucratif.

Veillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

Comment utiliser cette ressources	4
Considérations envers le COVID	5
1 : LA DÉMOCRATIE	6
2 : LE DROIT DE VOTE	13
3 : L'INFORMATION À L'ÈRE NUMÉRIQUE	19
4 : LES ORDRES DE GOUVERNEMENT	26
5 : LES MUNICIPALITÉS	34
6 : LES ÉLECTIONS MUNICIPALES	43

Comment utiliser cette ressource

Cette ressource vise à améliorer les connaissances citoyennes des élèves, à explorer les concepts de démocratie et d'élections, à les familiariser avec les rouages du gouvernement du Canada et à leur enseigner comment participer activement à la vie citoyenne dans leur collectivité.

Les leçons reposent les unes sur les autres, mais elles peuvent également être utilisées de façon indépendante, selon les besoins de vos élèves et le temps dont vous disposez. Vous trouverez ci-dessous une brève description des éléments de chaque leçon.

Questions d'orientation :

Des questions qui ciblent la leçon et orientent l'apprentissage des élèves. Présentez ces questions aux élèves au début de la leçon pour favoriser leur compréhension des objectifs d'apprentissage généraux et pour stimuler leur participation.

Aperçu :

Présente un bref résumé de l'apprentissage et des activités de la leçon.

Objectifs d'apprentissage :

Connaissances et compétences concrètes que les élèves doivent acquérir dans le cadre des activités de la leçon.

Stratégies suggérées :

Chaque leçon a été divisée en trois segments. Vous pouvez choisir les stratégies et les outils connexes qui conviennent le mieux à votre classe et au temps dont vous disposez.

- **Pour commencer :** Activité d'introduction suggérée, visant à susciter l'intérêt des élèves pour le sujet et l'unité.
- **Activités :** Une série d'activités d'apprentissage et des instructions pour aider les élèves à comprendre et à mettre en application les concepts essentiels et les principales compétences.
- **Conclusion :** Activités de clôture et questions pour résumer la leçon et préciser les apprentissages.

Évaluations suggérées :

Idées possibles auxquelles les enseignants peuvent recourir pour évaluer la compréhension des élèves, leurs besoins en apprentissage et les progrès réalisés au fil de la leçon ou de l'unité.

Mesures d'adaptation et de soutien :

Des rappels et suggestions pour ceux qui apprennent le français, des approches pédagogiques culturellement adaptées et des mesures d'accessibilité et d'accommodements.

Information de base pour les enseignants :

Cette section couvre les termes et concepts clés liés au thème de la leçon et a pour but d'étoffer les connaissances et la compréhension de l'enseignant. Les termes et concepts ne sont pas tous abordés dans la leçon.

Considérations envers le COVID

Avec la réouverture des écoles à l'automne, nous savons que la pandémie de COVID-19 entraîne des changements importants dans le fonctionnement des écoles et transforme vos pratiques d'enseignement.

En prévision des élections municipales de 2020, CIVIX a dégagé quelques éléments dont vous et vos collègues devrez tenir compte. Comme un climat d'incertitude entoure encore les protocoles de sécurité qui seront mis en place, et le moment où ils le seront, nous avons consulté les enseignants sur certains des obstacles qu'ils anticipent et sur la meilleure façon de les surmonter.

Activités en classe

Voici une liste de considérations et d'ajustements dont vous devrez tenir compte lors de la prestation des activités d'apprentissage.

- Les discussions en classe peuvent remplacer le travail en groupes de deux ou en petits groupes.
- Google Docs, Google Jamboard et d'autres applications de messagerie peuvent être employées pour les discussions et travaux collaboratifs et les séances de remue-méninges.
- Tirez profit des ressources vidéo pour faciliter l'apprentissage à partir de la maison, au besoin. Les fiches d'activité qui accompagnent chaque vidéo se trouvent sur le site internet du projet (voteetudiant.ca/nemunicipal2020).
- Des gabarits numériques sont offerts pour toutes les fiches d'activité de cette ressource, y compris des versions Google Docs et Google Forms (voteetudiant.ca/nemunicipal2020).
- Assurez-vous d'avoir suffisamment de matériel pour éviter les partages entre élèves.
- Tous les documents peuvent être produits sur support numérique. Cela réduit le recours au papier et permet de diffuser les travaux en ligne pour en faire profiter le reste de la classe.

Vous trouverez certaines spécifications et certains accommodements possibles dans la section *Accommodements* à la fin de chaque leçon.

Événements de campagne

Plutôt que les réunions en personne ou les débats avec les candidats, pensez à tenir un événement virtuel ou à demander aux candidats de soumettre leurs réponses aux questions des élèves par écrit ou sur vidéo.

Au lieu de tenir une assemblée à l'échelle de l'école, pensez à recourir à la vidéo ou aux annonces matinales afin de sensibiliser les élèves au programme et aux élections à venir.

Le processus du vote

Vous trouverez ci-dessous certaines considérations entourant la tenue du vote. Une application de vote en ligne vous sera transmise si vous ne pouvez pas organiser le vote avec des bulletins de papier.

- Tenez le vote en classe pour limiter les contacts avec d'autres élèves de l'école.
- Assurez-vous de faire respecter la distanciation physique si vous avez recours à un bureau de scrutin fixe.
- Demandez aux élèves d'utiliser leurs propres crayons ou stylos pour marquer leur bulletin de vote.
- Vous pouvez faire voter les élèves à leur bureau pour éviter les déplacements et les contacts.
- Les enseignants peuvent compter les bulletins de vote ou le personnel électoral peut se limiter à un petit groupe d'élèves.
- Utilisez des gants pour compter les bulletins et/ou attendez trois heures avant de les manipuler.

Assurez-vous également de vérifier auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et de l'administration de votre école si toutes les activités sont menées conformément aux exigences les plus récentes en matière de santé et de sécurité.

Si vous avez des questions ou des préoccupations sur la façon dont le matériel ou les activités pourraient être adaptés afin de répondre aux exigences particulières de votre école, veuillez communiquer avec notre équipe.

Nous vivons tous une période difficile, mais nous espérons pouvoir intéresser le plus possible les jeunes de la Nouvelle-Écosse au processus démocratique de cet automne.

Leçon 1

La démocratie



QUESTIONS D'ORIENTATION

❶ **Que veut dire de vivre en démocratie ?**

❷ **Quels sont les principes démocratiques les plus importants pour moi ?**

APERÇU

La démocratie repose sur plusieurs principes fondamentaux tels que des élections libres et équitables, des libertés fondamentales, la participation citoyenne et la règle de droit.

Dans cette leçon, les élèves explorent la signification du terme démocratie et ce qu'elle représente pour eux en tant que membres d'une démocratie. Une fois qu'ils en ont appris davantage sur les grands principes de la démocratie, les élèves examinent comment ces principes s'articulent dans la vie de tous les jours. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchissent à l'importance des principes démocratiques pour eux et pour la société en général.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- Expliquer les caractéristiques d'une démocratie;
- Analyser certains des principes fondamentaux de la démocratie et la façon dont ils s'articulent dans des cas concrets de la vie de tous les jours;
- Évaluer la signification des principes démocratiques ou les principes qui sont les plus importants selon eux.

Introduction

L'activité suivante est destinée à favoriser l'apprentissage en traitant l'information par divers canaux. Cette activité peut également servir à évaluer les connaissances actuelles des élèves.

1. Lisez chaque mot à l'ensemble de la classe et demandez aux élèves de créer une image mentale de chaque mot.
 - Libertés
 - Égalité
 - Équité
 - Élections
 - Responsabilité
 - Protestations
 - Tolérance
 - Responsabilité
2. Demandez aux élèves de faire un croquis de leurs images mentales à l'activité 1.1 et demandez-leur d'écrire leur perspective sur ce sujet.
3. Invitez les élèves à partager et à discuter de leurs croquis et de leurs perspectives. Vous pouvez également encourager les élèves à partager les sentiments qu'ils ont ressentis lorsque les mots étaient lus à haute voix.
4. La grande révélation : Aujourd'hui, nous allons discuter de ce que signifie vivre dans une démocratie.

Activités

1. Révisez le concept de **démocratie**
 - La démocratie signifie « le pouvoir au peuple », lorsque la majorité du peuple participe à la prise de décisions politiques.
 - Une société démocratique favorise l'égalité des droits, la liberté d'expression, l'État de droit et la tolérance politique.
 - Une démocratie saine exige des citoyens responsables qui apprécient le système de gouvernement et participent activement à la société.
2. À l'aide de la vidéo « Principes démocratiques », des diapositives 1 et/ou de la fiche 1.2, expliquez aux élèves que la démocratie repose sur plusieurs principes fondamentaux.
3. Divisez les élèves en paires ou en petits groupes et demandez-leur de remplir la fiche 1.3. Pour chaque principe, les élèves doivent résumer leur signification dans leurs propres mots. Ensuite, passez en revue les réponses en classe et assurez-vous qu'ils ont une compréhension claire de ces principes.

4. Ensuite, les élèves doivent examiner la manière dont ces principes s'articulent dans la vie de tous les jours et de remplir la deuxième colonne de la fiche 1.3.

Option A :

Demandez aux élèves d'utiliser des exemples de leur propre vie ou de chercher des exemples d'actualité tirés de médias crédibles. Les élèves peuvent travailler seuls ou en groupes.

Option B :

Donnez des exemples d'actualité spécifiques aux élèves et demandez-leur de dégager le principe qui est pertinent pour cet enjeu ou événement (voir la liste ci-dessous). Cet exercice peut être réalisé en petits groupes en demandant à chaque élève d'examiner un article et de partager ses conclusions avec le reste de son groupe.

Exemples d'articles :

- « 110 000 étudiants québécois seront en grève pour le climat vendredi », *Le Devoir*, 13 mars 2019
 - « Ottawa ne veut pas que la demande d'extradition de Meng Wanzhou soit politisée » Ici Radio-Canada, 12 décembre 2018
 - « Le refus de célébrer des mariages gais est de retour en cour à Terre-Neuve. » *Acadie Nouvelle*, 21 février 2019
 - « Qu'est-ce que l'indépendance d'un journal communautaire ? » *Le Franco*, 16 novembre 2017
 - « Le Canada a failli à ses obligations envers une migrante » *L'Express*, 4 octobre 2018
 - « Laïcité : en appeler à la désobéissance civile » *Le Devoir*, 25 avril 2019
5. Invitez les élèves à présenter leurs exemples ou leurs découvertes des nouvelles d'actualité qui leur ont été fournies.
 6. Ensuite, demandez aux élèves de classer les principes par ordre d'importance sur la fiche 1.3.

Conclusion

En utilisant une stratégie de « rédaction rapide », demandez aux élèves de réfléchir à l'importance des principes démocratiques en utilisant l'une des phrases ci-dessous. Accordez 3 à 5 minutes à vos élèves pour qu'ils puissent répondre aux questions sur une feuille de papier ou dans leur journal d'apprentissage. Informez les élèves qu'ils seront évalués sur leurs idées et le contenu, et non sur la grammaire ou sur l'organisation, afin qu'ils puissent écrire librement.

- Le principe démocratique qui me touche le plus est ... parce que...
- Le principe démocratique que je trouve le plus important est ... parce que...

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.• Présentez les vidéos de la leçon avant les discussions en classe et les activités.• Assurez-vous d'activer les sous-titres des vidéos.• Aidez les élèves à comprendre les principes démocratiques en leur donnant des exemples concrets.• Les exemples d'articles des médias pourront être remplacés par des articles exigeant un niveau de lecture moins avancés, ou par des exemples fictifs.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none">• Comparez la démocratie à d'autres formes de gouvernance dans différents pays et différentes cultures qui interpellent vos élèves.• Les élèves proviennent de différents milieux et peuvent avoir des opinions différentes sur la démocratie. Créez une atmosphère propice aux discussions respectueuses.• Examinez les principes démocratiques dans différents contextes sociaux, notamment les Acadiens, les Néo-écossais d'origine africaine, les Gaels, les Micmacs et d'autres groupes culturellement diversifiés.• Étudiez le rapport et les recommandations de « Représentation : Pour une représentation effective des Acadiens et des Afro-Néo-Écossais » (2018).• Discutez des obstacles systémiques à l'égalité auxquels sont confrontées les communautés micmaques et afro-néo-écossaises.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

La démocratie signifie le pouvoir au peuple. C'est un type de gouvernement où une majorité de la population est impliquée dans la prise de décision politique.

Il existe plusieurs principes directeurs qui agissent comme le fondement d'une démocratie. Les citoyens ont la responsabilité de respecter et de soutenir ces principes.

Égalité et droits humains : Tous les individus sont traités également, ont des opportunités égales et ne peuvent pas être discriminés en raison de leur identité raciale, religion, origine ethnique, langue, genre ou orientation sexuelle. Les libertés fondamentales incluent notamment la liberté de penser, de parole et de réunion.

Liberté économique : Le gouvernement permet le droit à une certaine propriété privée de biens et d'entreprises. Les gens ont le droit de choisir leur travail et de se joindre à un syndicat. On accepte généralement l'existence d'un marché libre au sein d'une démocratie, où le gouvernement ne doit pas exercer un contrôle total sur l'économie.

Droits protégés : Dans une démocratie, il y a parfois une déclaration formelle des droits et libertés des citoyens. Ce document explique les libertés qui sont garanties à tous et protège la population des abus de pouvoir du gouvernement.

L'État de droit : Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une protection égale devant la loi, sans discrimination. Personne ne peut être au-dessus des lois et cela comprend les élus, la police et les membres de l'armée. Les lois sont appliquées de façon égalitaire, juste et uniforme.

Contrôle de l'abus de pouvoir : Pour protéger contre la corruption et les abus de pouvoir, les gouvernements démocratiques sont souvent structurés de manière à limiter les pouvoirs des agences gouvernementales et de ceux qui travaillent pour elles.

Élections justes et équitables : Les élus sont choisis par le peuple de façon juste et équitable. Les élections se tiennent régulièrement, généralement toutes les quelques années. Les citoyens adultes ont le droit de vote et de se présenter – sans égard à leur identité raciale, leur sexe et leur genre, leur origine ethnique et leur statut économique.

Systèmes multipartites : Les systèmes multipartites fournissent au gouvernement différents points de vue sur des enjeux et les électeurs peuvent choisir de voter différents candidats, partis et politiques.

Participation citoyenne : La participation peut prendre différentes formes, en passant par se porter candidat, voter lors d'une élection, être un citoyen informé, débattre d'enjeux, participer à des réunions dans sa communauté, payer des taxes, agir à titre de jury et manifester. La participation citoyenne est essentielle à une saine démocratie.

Responsabilité et transparence : Les élus sont responsables de leurs actions et doivent rendre des comptes à la population. Un gouvernement transparent tient en public des réunions et permet aux citoyens d'y assister. Les médias et le public sont informés des décisions qui sont rendues.

Indépendance judiciaire : Les tribunaux et l'appareil judiciaire doivent être impartiaux. Les juges et le système de justice sont libres d'agir sans l'influence ou l'ingérence du pouvoir exécutif ou législatif. Ils ne doivent pas être corrompus ou influencés par d'autres individus, entreprises ou groupe politique.

Tolérance politique : La société est composée de personnes provenant de différentes cultures et issues de milieux socioéconomiques variés. Ils ont tous leurs propres valeurs et leurs propres opinions politiques. Les sociétés démocratiques font preuve de tolérance politique et les droits des minorités et des autres groupes sont protégés. Ceux qui ne détiennent pas le pouvoir doivent être autorisés à organiser des assemblées et à s'exprimer.

Accepter le résultat des élections : Les élections justes et équitables font des gagnants et des perdants. Les perdants et leurs partisans doivent accepter d'avoir perdu une élection, puisque la démocratie dépend du transfert de pouvoirs d'un parti à l'autre.

DOCUMENT 1.2 : Les principes démocratiques

Il existe plusieurs principes directeurs qui servent de fondement à une démocratie.

 <p>ÉGALITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les personnes vivant en démocratie ont des droits garantis, tels que le droit d'opinion et d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, et le droit d'organiser des manifestations pacifiques et d'y participer. • Dans la majorité des démocraties, les personnes sont égales devant la loi et ont le droit de participer à la société peu importe leur origine raciale, leur religion, leur origine ethnique, leur langue, leur sexe ou leur orientation sexuelle. • Au Canada, les libertés et les droits fondamentaux sont protégés par la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> qui fait partie de la Constitution canadienne.
 <p>ÉLECTIONS JUSTES ET ÉQUITABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les citoyens adultes ont le droit de voter lors d'élections pour choisir leurs représentants politiques. • Les citoyens adultes peuvent se porter candidat à l'élection. • Aucun obstacle ou menace ne brime le droit de vote, que ce soit avant ou après une élection. • Au Canada, les élections fédérales doivent avoir lieu tous les cinq ans ou moins.
 <p>RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les élus sont responsables de leurs actions. Ils doivent remplir leurs fonctions conformément aux souhaits de ceux qu'ils représentent et non pour se favoriser ou favoriser d'autres intérêts. • En démocratie, la presse s'assure que les élus rendent des comptes et que la population est informée. • Au Canada, les élus se prêtent à des exercices, comme des périodes des questions, afin de rendre des comptes et de répondre aux questions des partis d'opposition; ils s'impliquent dans des rencontres auprès des membres du public.
 <p>RÈGLE DE DROIT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La loi est appliquée de manière juste, égale et uniforme. Cela dit, tout le monde, incluant les fonctionnaires, la police et les militaires, doit obéir à la loi. • Le gouvernement ne peut pas punir des personnes qui n'ont pas enfreint la loi. • Tous les Canadiens ont le devoir de respecter les lois du pays, même s'ils sont en désaccord avec ces lois.
 <p>TOLÉRANCE POLITIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La société est composée de personnes d'origines culturelles différentes, qui pratiquent différentes religions, viennent d'origines raciales et ethniques différentes, qui ont différentes identités de genre ou orientations sexuelles. Les voix de ces différents groupes sont valorisées. • Les sociétés démocratiques s'efforcent d'être politiquement tolérantes et les droits des minorités sont protégés. • Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisés à s'organiser et à partager leurs opinions.
 <p>PARTICIPATION CITOYENNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La participation des citoyens à la gouvernance du pays est plus qu'un droit, c'est un devoir. • La participation comprend : voter, rester informé, débattre d'enjeux, prendre part à des assemblées citoyennes, payer ses impôts, être membre d'un jury et manifester. • La participation citoyenne renforce notre démocratie.

ACTIVITÉ 1.3 : Les principes démocratiques mis en pratique

PRINCIPE	QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE POUR MOI <i>Résume la définition dans tes propres mots ou utilise des images pour expliquer ta pensée.</i>	EXEMPLES DE CE PRINCIPE MIS EN PRATIQUE <i>Cherche des exemples dans les médias où ce principe est supporté ou remis en question.</i>	SON IMPORTANCE <i>Classe les principes en ordre d'importance pour toi. Sois prêt à expliquer tes choix.</i>
Égalité et droits de la personne			
Règle de droit			
Responsabilité et transparence			
Élections justes et équitables			
Tolérance politique			
Participation citoyenne			

Leçon 2

Le droit de vote



QUESTIONS D'ORIENTATION

❶ **Comment le droit de vote a-t-il évolué au Canada ?**

❷ **Est-il important de voter ?**

APERÇU

Le suffrage universel est le droit pour tous les citoyens adultes de voter lors d'une élection et il a fallu, à différents groupes, des décennies de lutte pour faire instaurer ce principe.

Dans cette leçon, les élèves en apprendront davantage sur les combats menés par certains groupes pour obtenir le droit de vote au Canada. Après avoir résumé les principales étapes de ce combat, les élèves établiront une échelle chronologique des événements de l'histoire du droit de vote au Canada. Dans le cadre d'une autre activité, les élèves formeront des groupes pour se pencher et analyser les actions des groupes et des personnes qui ont promulgué le suffrage universel et qui ont amélioré l'accessibilité au processus électoral. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves discutent de

l'importance de participer aux élections municipales et créent un produit numérique de leur choix pour encourager les gens à voter.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- décrire les principaux jalons de l'histoire du droit de vote au Canada;
- analyser les actions de personnes et de groupes ayant mené au suffrage universel au Canada;
- évaluer l'importance du vote lors des élections;
- adopter des techniques de communication efficaces à l'aide de mots et de graphiques.

Introduction

1. Informez vos élèves au sujet des élections municipales à venir et du programme Vote étudiant.

- Au Canada, nous avons différents niveaux de gouvernement : fédéral (responsable des enjeux du pays), provincial ou territorial (responsable des provinces et les territoires) et municipal (responsable des villes et communautés). Il y a également des gouvernements autochtones qui sont responsables de la gestion de leur communauté.
- Tous les quatre ans, les électeurs de la Nouvelle-Écosse élisent des politiciens qui siègeront aux conseils municipaux et prendront des décisions au nom de leur collectivité. La prochaine élection municipale aura lieu le 17 octobre 2020.
- Les élèves des écoles primaires et secondaires auront également l'occasion d'exprimer leur suffrage dans le cadre du programme **Vote étudiant**.
- Après avoir étudié les rouages des autorités municipales et effectué des recherches sur les candidats, les élèves voteront dans le cadre d'une élection parallèle.
- Même si leur vote ne sera pas compté pour établir le résultat officiel, les résultats du Vote étudiant sont rendus publics et transmis aux médias, ce qui permet aux jeunes d'être entendus et de faire connaître leurs opinions.

2. Regardez la vidéo « Vote étudiant Vancouver 2018 » pour entendre des élèves et des enseignants parler de leur expérience du programme lors des élections municipales de Vancouver en 2018 et des raisons pour lesquelles ils jugent important d'aller voter.

3. Ensuite, demandez aux élèves d'exprimer leurs idées et opinions sur le vote ou la participation au processus électoral dans le cadre du Vote étudiant. Questions de discussion : Est-il important de voter ? Les élèves devraient-ils se familiariser avec le vote avant qu'ils ne soient éligibles à voter ?

Activités

1. Passez brièvement en revue la *Charte canadienne des droits et libertés* et l'idée selon laquelle nos droits ont évolué au fil du temps. Voir les diapositives 2.

- La Charte contient sept articles : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, le droit à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

- Les droits démocratiques comprennent le droit pour chaque citoyen canadien âgé de plus de 18 ans de voter lors d'une élection et d'être un candidat.
- Pour obtenir des droits, il faut généralement les réclamer (par la voie des tribunaux, et même parfois en manifestant); ils ne sont pas toujours librement consentis.

2. Regardez la vidéo « Le droit de voter » avec la classe. Cette vidéo examine la *Charte des droits et libertés* et résume l'histoire du droit de vote au Canada.

Précisions de la vidéo :

- Même si les femmes du Canada ont obtenu le droit de vote en 1918, il existait encore de nombreuses exclusions fondées sur la race, l'origine ethnique et la religion. Le suffrage universel pour toutes les femmes n'est instauré que dans les années 1960.
- Le taux de participation a été légèrement plus élevé lors des deux dernières élections fédérales (66 % et 67 %, respectivement).
- Le taux de participation a augmenté chez les jeunes récemment, mais il demeure plus faible que le taux de participation du reste de la population. Seulement 54 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans, ont exprimé leur suffrage lors de l'élection de 2019.

3. Distribuez des copies de la fiche 2.1 et de l'activité 2.2. En groupes de deux ou individuellement, les élèves devront lire le document et inscrire la date à laquelle le droit de vote d'un groupe particulier a été modifié ou l'accès a été amélioré et résumer les détails et actions qui ont mené à ces changements.

4. Ensuite, les élèves devront créer une échelle chronologique visuelle, sur papier ou en format numérique, montrant les principaux jalons ou les années où les différents groupes ont obtenu le droit de vote, ou encore, les grandes étapes de l'amélioration de l'accès au vote. Encouragez les élèves à faire preuve d'imagination pour la conception ou le format de leur échelle chronologique et à trouver des façons novatrices de souligner les aspects les plus importants.

Autre activité

1. Divisez la classe en groupes afin d'explorer les grands développements de l'histoire du droit de vote au Canada. Les groupes examineront une période particulière de l'histoire ou se verront assigner un groupe spécifique (p. ex. les femmes, les Autochtones, les Canadiens en prison).
2. En utilisant la fiche 2.1 comme point de départ, demandez à chaque groupe de mener une recherche sur les actions ou conditions historiques les plus importantes pour que leur groupe désigné obtienne le droit de vote et créez en un présentation visuelle à partager avec le reste de la classe.

Questions d'orientation :

- À quel point l'événement était-il remarquable à l'époque ? Quelle a été son incidence sur son époque ?
 - Les conséquences de cet événement ont-elles été étendues et durables ? Sont-elles encore significatives aujourd'hui ?
 - À quel point ces conséquences étaient-elles symboliques ou représentatives des enjeux ou des tendances historiques ?
 - En quoi cela nous aide-t-il à comprendre pourquoi les droits de vote ont évolué au Canada ?
3. Demandez aux groupes de partager leur présentation sur Google Classroom ou assignez les élèves à un autre groupe pour favoriser l'échange d'information.
 4. En classe, lancez une discussion finale sur le parcours vers le suffrage universel.
 - Comment le cheminement vers le suffrage de chaque groupe peut-il se comparer ou se distinguer ?
 - Les mouvements en faveur du suffrage étaient-ils reliés les uns aux autres ? Le cas échéant, comment ?
 - Selon vous, quel a été le moment le plus important dans l'histoire du suffrage universel au Canada et pourquoi ?

Conclusion

1. Présentez les statistiques sur le taux de participation lors de la dernière élection municipale et discutez des conséquences d'une faible participation, surtout au sein des différents groupes. Vous pouvez obtenir ces statistiques auprès de votre municipalité.

- 46 % des électeurs de la Nouvelle-Écosse ont voté lors des élections municipales de 2016.
- Le taux de participation varie selon les régions de la province – de 25 % à East Hants, à 32 % à Halifax jusqu'à 54 % à Berwick.
- Article en appui : « JOHN DeMONT : A call for engagement in Nova Scotia municipal elections » *The Chronicle Herald* (6 août 2020)

Questions de discussion :

- Êtes-vous surpris par ce taux de participation ?
 - Quelles sont les conséquences lorsque certaines personnes s'abstiennent de voter lors des élections ?
 - Pourquoi est-il important que notre processus électoral soit le plus juste, accessible et démocratique possible ?
2. Demandez aux élèves de créer un produit de communication numérique pour encourager un adulte de leur entourage à voter en octobre, lors de l'élection municipale. Il peut s'agir d'une vidéo, de diapositives, d'une affiche numérique ou d'une illustration tirée des médias sociaux.

Idées d'évaluation

Demandez aux élèves de répondre à la question suivante (évaluation formative ou sommative).

Question : Quel a été l'événement historique le plus important dans l'avancement du suffrage universel au Canada ?

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez les termes et définitions clés en avance. • Assurez-vous d'activer les sous-titres des vidéos. • Présentez les vidéos avant les discussions en classe et les activités.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Rappelez aux élèves que les nouveaux immigrants, les adultes qui ont de la difficulté à lire, ceux qui apprennent le français, les personnes itinérantes, les réfugiés qui viennent d'arriver au pays et d'autres groupes peuvent éprouver de la difficulté à comprendre le système électoral ou à y participer. Mettez l'accent sur les idées qui favorisent l'accès au vote et sur les avantages d'entendre des voix multiples pour la société. Évitez de vous concentrer uniquement que sur les obstacles auxquels ces groupes sont confrontés. • Lors des recherches sur l'histoire des droits de vote, sélectionnez des groupes qui sont pertinents pour les élèves ou la collectivité (p. ex. Néo-écossais d'origine africaine, Micmacs). • Présentez les résultats des recherches qui expliquent pourquoi les jeunes votent moins.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Un **droit** est quelque chose de légal ou quelque chose que nous sommes moralement ou légalement autorisés à faire ou à avoir. Les droits sont souvent revendiqués (devant les tribunaux ou par le biais de manifestations) et moins souvent simplement accordés. Tous les droits s'accompagnent de responsabilités.

Une **responsabilité** est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devez faire pour respecter et maintenir certains droits.

Tous les citoyens vivant dans une démocratie ont des droits civils et politiques, qui sont généralement articulés dans un document juridique faisant partie d'une constitution, comme une **déclaration des droits**. Ce document limite les pouvoirs du gouvernement, explique les libertés qui sont garanties à tous et protège les gens d'un gouvernement qui pourrait abuser de ses pouvoirs.

Au Canada, nos droits sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte du Canada est enviée partout dans le monde et représente le document

constitutionnel le plus imité par d'autres nations. Elle compte sept catégories distinctes :

- **Les libertés fondamentales** qui comprennent la liberté de conscience et de religion; la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communication; la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.
- **Les droits démocratiques** qui comprennent le droit de tout citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus de voter lors d'une élection, d'être candidat en vue d'une élection, et l'obligation pour les gouvernements de tenir des élections au moins tous les cinq ans, et pour les élus de se réunir au moins une fois par année.
- **La liberté de circulation et d'établissement** permet à tout citoyen canadien de vivre et de travailler dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire au Canada. Les Canadiens ont également le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir.

- **Les garanties juridiques établissent** qu'en cas d'arrestation, chacun a le droit de voir un avocat, d'être informé de ce droit et d'être jugé dans un délai raisonnable. Les Canadiens ont également le droit d'être présumés innocents jusqu'à preuve du contraire.
- **Les droits à l'égalité** comprennent le droit pour tout Canadien de ne pas faire l'objet de discrimination en raison de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur de peau, de sa religion, de son sexe, de son âge ou de ses déficiences mentales ou physiques.
- **Les droits sur les langues officielles** comprennent le droit pour tous les Canadiens de recourir à l'anglais ou au français pour communiquer avec le gouvernement fédéral.
- **Les droits à l'instruction dans la langue de la minorité** comprennent le droit pour les membres des minorités francophones et anglophones de chaque province ou territoire d'être éduqués dans leur langue maternelle sous certaines conditions.

FICHE 2.1 : L'histoire du droit de vote au Canada

Voici une présentation de certains événements importants dans l'histoire du droit de vote au Canada.

L'Amérique du Nord britannique — Seuls les hommes riches peuvent voter (1758-1866)

Durant cette période, très peu de gens pouvaient voter. Selon la loi, vous deviez posséder des terres ou payer un certain montant d'impôt par année ou un loyer. La plupart des électeurs étaient des hommes blancs et riches. Les femmes et de nombreux membres de groupes religieux ethniques n'ont pas le droit de voter.

Les efforts des femmes (1867-1919)

À partir des années 1870, les femmes font campagne pour obtenir le droit de voter. Elles utilisent des pétitions, prononcent des discours et organisent des marches pour communiquer leur message. Cela n'a pas été facile.

Les femmes reçoivent l'appui de groupes puissants et tentent de faire changer les lois. Cependant, les politiciens s'y opposent. Les femmes sont déçues, mais elles n'abandonnent pas la partie.



Nellie McClung, activiste pour le droit de vote des femmes et première femme politicienne élue du Canada

Des changements sont apportés après de nombreuses années. Le Manitoba sera la première province à accorder le droit de vote aux femmes en 1916. D'autres provinces lui emboîtent le pas par la suite. En 1917, les femmes pouvaient voter lors des élections provinciales en Ontario. En 1918, elles pouvaient voter aux élections fédérales. Mais ce droit ne s'appliquait pas à toutes les femmes. Les femmes de nombreux groupes ethniques et religieux n'ont toujours pas le droit de voter.

Élargissement du droit de vote à tous les groupes (1920-1960)

Une nouvelle loi est approuvée en 1920 pour accorder le droit de vote à plus de gens. Il s'agit de la *Loi des élections fédérales de 1920*.

Cependant, le système demeure injuste. Les Autochtones, les Canadiennes et Canadiens d'origine chinoise et japonaise

ne peuvent toujours pas voter, et ce, même s'ils ont servi dans l'armée. Les Autochtones ne peuvent voter que s'ils cèdent leurs droits issus des traités. De nombreux groupes religieux seront traités injustement pendant des années.

Il a fallu de nombreuses années de manifestations et de



Le premier ministre John Diefenbaker supervisa l'extension du droit de vote aux Autochtones en 1960

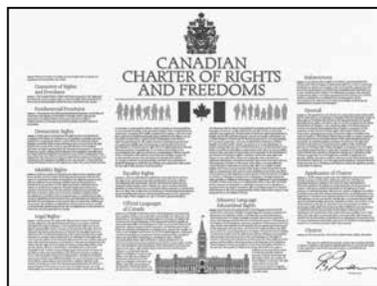
débats pour atteindre l'égalité. Tous les groupes obtiendront finalement le droit de voter en 1960

Faciliter le vote (1961-1997)

Pendant cette période, d'autres mesures sont prises pour supprimer les obstacles au vote et le faciliter.

- Les employeuses/employeurs doivent donner à leur personnel plus de temps pendant la journée pour aller voter.
- Les heures de vote sont prolongées.
- Les citoyennes/citoyens peuvent voter par anticipation.
- Les citoyennes/citoyens peuvent voter par la poste, comme
 - les étudiantes/étudiants qui étudient loin de leur domicile,
 - les personnes en déplacement ou qui habitent à l'extérieur du pays.
- Les bureaux de vote sont choisis en fonction de leur accessibilité en fauteuil roulant.
- De nouveaux outils de vote et une aide supplémentaire sont offerts à l'électorat, comme des loupes pour lire les bulletins, des bulletins en Braille ou imprimés en gros caractères. Le langage gestuel est également offert.
- Des bureaux de vote sont installés dans certains lieux pour faciliter le vote (p. ex. collèges, universités, hôpitaux).
- L'information pour l'électorat est offerte en plusieurs langues.
- Des programmes de formation sont créés pour aider les gens à se familiariser avec le vote.

Contestations fondées sur la Charte (1982 à 2004)



La Charte canadienne des droits et libertés fait partie de la Constitution canadienne

La *Charte canadienne des droits et libertés* a été créée pour protéger nos droits et libertés. Elle a permis à plusieurs groupes de demander et d'obtenir des changements aux lois électorales.

- Jusqu'en 1988, les juges au niveau fédéral ne pouvaient pas voter lors des élections fédérales. Une décision d'un tribunal permettra de modifier la loi.
- En 1993, les lois électorales sont modifiées pour permettre aux personnes souffrant de maladie mentale de voter.
- Les prisonnières/prisonniers ne pourront voter qu'à partir de 1993. Cependant, seuls celles et ceux dont la peine est inférieure à deux ans peuvent voter.
- En 2002, la Cour suprême du Canada établit que les prisonnières/prisonniers ayant une peine supérieure à deux ans ne doivent pas être exclus. Même si la loi n'est pas modifiée, elles et ils peuvent voter depuis 2004.

ACTIVITÉ 2.2 : Le parcours vers le suffrage universel

Pour chaque groupe, résumez les changements qui se sont répercutés sur leurs droits de vote au fil des ans.

GROUPE	ANNÉE(S)	QU'EST-CE QUI EST ARRIVÉ ET COMMENT ?
Femmes		
Peuples autochtones		
Canadiens d'origine chinoise		
Personnes ayant un handicap		
Juges		
Personnes ayant une maladie mentale		
Canadiens en prison		

Leçon 3

L'information à l'ère numérique



QUESTIONS D'ORIENTATION

- 1 De quelle manière l'information peut-elle influencer mes décisions ?
- 2 Comment les algorithmes personnalisent mon expérience sur internet ?
- 3 Quels sont les possibilités et les défis que représentent Internet et les médias sociaux pour la démocratie ?

APERÇU

Être un citoyen responsable suppose la recherche d'information de sources variées et la comparaison de différentes perspectives sur des enjeux d'importance.

Dans cette leçon, les élèves reçoivent deux fils d'actualité provenant des médias sociaux sur un dossier controversé dans la communauté, soit le projet de construction d'une nouvelle usine de fabrication de panneaux solaires. Un des fils d'actualité abonde d'articles en faveur de l'usine, alors que l'autre fil contient des articles majoritairement opposés au projet d'usine. Après avoir examiné leur fil d'actualité, les élèves votent en faveur ou non du projet. Les élèves révisent ensuite les résultats du vote et analysent l'influence que l'information que l'on consomme peut avoir sur leur décision. Ensuite, les élèves apprennent comment l'Internet a changé la façon

dont nous consommons et partageons l'information et évaluent les possibilités et les défis que cela peut représenter pour la participation démocratique.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- analyser la façon dont les nouvelles et l'information peuvent influencer notre opinion sur les gens, les événements et les enjeux;
- décrire la façon dont les algorithmes personnalisent l'information diffusée en ligne;
- évaluer les possibilités et les défis que posent l'Internet et les médias sociaux à la citoyenneté et à la démocratie;
- discerner des stratégies pour devenir un consommateur d'information responsable.

Introduction

Lancez une discussion sur les sources d'information. Demandez aux élèves de réfléchir à la façon dont ils s'informeront en vue de voter à l'aide des scénarios suivants.

- a) Élection scolaire
- b) Élection fédérale

Questions de discussion :

- Que feriez-vous pour en apprendre davantage sur les candidats ?
- À quelles sources d'information feriez-vous confiance et pourquoi ?
- Jugez-vous important d'être informé lorsqu'il faut prendre une décision qui affectera les autres ? Pourquoi ?

Activités

1. Remplissez l'activité *Fil de pensée* que l'on trouve sur www.educationauxmedias.ca (un site développé par CIVIX). L'activité peut se faire au moyen d'information diffusée en ligne ou sur papier.

a) **Présentez le scénario.** Une entreprise de panneaux solaires vient de déposer une proposition afin de bâtir une usine près de l'école et les membres de la communauté doivent voter, dans le cadre d'un référendum, pour donner ou non le feu vert au projet. Les élèves de l'école ont également la chance de voter et d'exprimer leur voix.

Avant de voter, vous prendrez connaissance des enjeux sur ce dossier et des intervenants en lisant des fils d'actualités de médias sociaux, qui proposent une combinaison d'articles provenant des organes de presse et de publications des membres de la communauté et d'amis.

b) **Lisez les fils d'actualité.** Sans informer les élèves qu'il y a deux fils d'actualités opposés, attribuez à la moitié de la classe le fil d'actualité « pro-usine » et, à l'autre moitié, le fil d'actualité « anti-usine ». Si vous utilisez la version en ligne, le lien fournira aléatoirement l'un des deux fils de nouvelles aux élèves. Donnez 10 minutes aux élèves pour lire l'information.

c) **Votez.** Demandez aux élèves de voter en levant la main ou en utilisant des bulletins sur papier (fiche 3.1). Compilez les résultats et annoncez-les à la classe.

d) **Discutez.** Lors d'une discussion avec toute la classe, demandez aux élèves pourquoi ils ont voté comme ils l'ont fait et quelles informations ont façonné leur décision.

Tout au long de la discussion, il apparaîtra évident que certains élèves ont reçu une information différente des autres. À un moment approprié dans la discussion, annoncez aux élèves qu'ils ont reçu deux fils d'actualité différents et donnez aux élèves le temps de les réviser l'un à côté de l'autre pour comparer leurs différences.

Questions supplémentaires afin de favoriser la discussion :

- Qu'avez-vous pensé des résultats du vote avant de savoir qu'il y avait deux fils d'actualité différents ? Avez-vous été surpris que certains votent différemment de vous ?
- Comment deux personnes peuvent-elles se retrouver avec deux fils d'actualité aussi différents ?
- Quelles sont les conséquences d'être exposé à des faits et de l'information différents ?
- Croyez-vous que les gens devraient être exposés à différentes perspectives d'un même enjeu avant de prendre leur décision ?

2. Regardez la vidéo « *Dans les coulisses – qui décide ce que je vois en ligne ?* » et/ou réviser les diapositives 3 afin de vous familiariser avec les concepts d'algorithmes, de bulle de filtres, ainsi qu'avec les répercussions d'Internet et des médias sociaux sur la démocratie. Questions d'orientation :

- Avez-vous déjà remarqué des informations ou des publicités en ligne basées sur des recherches en ligne que vous aviez effectuées précédemment ?
- Comment les algorithmes personnalisent-ils votre expérience de l'Internet ?
- Quelles sont les conséquences de ne consulter que l'information que l'on aime ou qui est similaire à nos opinions ?

Conclusion

En équipe de deux ou en petits groupes, demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes. Ensuite, discutez des réponses avec la classe.

- Quelles possibilités et quels défis présentent l'Internet et les médias sociaux pour la démocratie ? (Cette partie peut être faite à l'aide d'un graphique en T)
- Comment pouvons-nous nous assurer d'être des citoyens informés qui considèrent différents points de vue ?
- Pourquoi devrions-nous considérer plusieurs points de vue avant de se créer une opinion ou de prendre une décision ?

Suggestions d'évaluation

Demandez aux élèves de remplir la carte de réflexion 3-2-1 (activité 3.2).

- Nommez trois choses que vous avez apprises et êtes certain de comprendre.
- Nommez deux gestes que vous pourriez poser grâce à ce que vous avez appris.
- Avez-vous une autre question à poser suite à ce que vous venez d'apprendre ?

Activité de rechange

Demandez aux élèves d'explorer certains des thèmes de la leçon en effectuant une recherche en ligne (activité 3.3).

Au cours de l'activité, les élèves doivent prendre des notes sous la section des commentaires sur ce qu'ils apprennent à travers chaque activité.

- Découvrez ce que Google sait de vous. Par exemple, trouvez trois vidéos YouTube que vous avez regardées en janvier de cette année. Sélectionnez "Filtrer par date". (<https://myactivity.google.com/>)
- Trouvez une annonce en ligne qui vous cible. Pourquoi la voyez-vous ? Ignorez-la et cliquez sur

"Pourquoi est-ce que je vois ceci" pour en savoir plus.

- Trouvez les «Conditions d'utilisation» de Snapchat – quels droits accordez-vous à Snapchat lorsque vous publiez une «histoire» visible par «tout le monde» ?
- Renseignez-vous pour acheter une publicité sur Facebook ou Instagram. Quel segment de la population souhaitez-vous atteindre ? Voyez à quel point vous pouvez cibler votre publicité.
- Trouvez une théorie du complot sur YouTube (p.ex. la théorie de la terre plate, les rumeurs sur le programme Apollo, la théorie du complot des attentats du 11 septembre 2001). Combien de vues comptez-vous ? Quel contenu connexe est suggéré ?
- Allez sur google.com et saisissez "Qu'est-ce que". Notez les options qui apparaissent ci-dessous. Sélectionnez une option. Tapez à nouveau "Qu'est-ce que". Comment la liste des les options change-elle ?
- Regardez les pages des médias sociaux des organisations médiatiques traditionnelles (p. ex. *Radio-Canada, Le Devoir, La Presse*). Comparez ce qui apparaît sur la page d'accueil de leurs sites.

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none">• Remettez aux élèves les termes et définitions à l'avance.• Visionnez les vidéos des leçons avant les discussions et les activités en classe.• Assurez-vous d'activer les sous-titres des vidéos.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves peuvent provenir de foyers n'ayant pas tous le même accès à l'Internet et n'ont pas tous la même connaissance des médias sociaux. Certains élèves sont susceptibles de ne pas connaître les fils des médias sociaux reproduits dans l'activité « Au fil de mes réflexions ».• Encouragez les élèves à parler de leurs propres expériences avec les plateformes en ligne et les médias sociaux.• Assurez-vous de faire preuve d'ouverture et d'encourager l'expression de divers points de vue.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• Pensez à tenir le vote du référendum au moyen d'une plateforme en ligne (p. ex. Google forms, SurveyMonkey).• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

En tant que citoyens qui vivent dans une démocratie, nous avons la responsabilité de rester informés sur les dossiers qui nous concernent et qui concernent la société. Cela s'avère en tout temps, mais surtout quand il faut faire un choix éclairé derrière l'isoloir.

L'arrivée d'Internet et l'ascension des réseaux sociaux ont eu un impact considérable sur l'information et les nouvelles, en plus de complexifier la vie des citoyens.

Les médias traditionnels étaient les « **gardiens de l'information** » et les seuls ayant les ressources nécessaires pour la diffuser. La presse écrite et les stations de télévision sont coûteuses à exploiter, tandis qu'avec Internet, n'importe qui peut s'improviser rédacteur en chef.

La popularité croissante des blogues et des réseaux sociaux était perçue au début comme une démocratisation de l'information qui

permettait à de nouvelles voix de s'exprimer dans le débat public et ainsi de provoquer des changements sociaux positifs. Plus d'une génération plus tard, la réalité des communications en ligne se révèle plus nuancée.

Lorsque l'information émanait seulement des **médias traditionnels** et bien établis, comme les journaux, la radio et la télévision, il y avait toujours une personne entre le public et l'information, chargée de filtrer et de vérifier les faits ou le contenu, et de présenter l'information dans un format qui convenait à la population.

Alors que le rôle de gardiens de l'information était occupé uniquement par des êtres humains tels que les rédacteurs en chef des médias traditionnels, sur Internet, ce rôle se traduit par une série d'instructions informatiques appelées **algorithmes** qui dictent à l'ordinateur comment exécuter une tâche, telle que le triage de l'information.

Les algorithmes des réseaux sociaux fonctionnent de telle manière que nous sommes plus susceptibles

de voir du contenu qui correspond à ce que l'on aime ou à nos opinions. Notre fil d'actualité respectif ne présente donc pas une vue d'ensemble.

Comme les citoyens sont devenus de grands consommateurs des **médias sociaux** (tels que Facebook ou Snapchat), ils leur font confiance pour s'informer. Or, ces plateformes n'ont pas été conçues pour devenir des médias d'information. Les citoyens se fient sur leurs amis et les résultats des algorithmes pour savoir ce qui passe dans le monde, ce qui a des conséquences sur leur capacité à s'informer.

Pour être un citoyen éclairé, il faut s'informer auprès de sources variées, comparer les points de vue et se tenir au fait de l'évolution des choses. Plusieurs mesures peuvent aider à bien s'informer, surtout avec l'abondance d'information disponible en ligne.

ACTIVITÉ 3.1 : Référendum de la communauté – Exprime ton choix

Utilisez les modèles de bulletins de vote ci-dessous afin de voter dans le cadre du référendum de la communauté. Comptez les résultats et annoncez-les à la classe.

RÉFÉRENDUM DANS VOTRE COMMUNAUTÉ	
Doit-on permettre la construction de l'usine proposée ?	
OUI	<input type="radio"/>
NON	<input type="radio"/>

RÉFÉRENDUM DANS VOTRE COMMUNAUTÉ	
Doit-on permettre la construction de l'usine proposée ?	
OUI	<input type="radio"/>
NON	<input type="radio"/>

ACTIVITÉ 3.2 : Carte de réflexion

CARTE DE RÉFLEXION	
3	Nommez trois choses que vous avez apprises et êtes certain de comprendre : 1 2 3
2	Nommez deux gestes que vous pourriez poser grâce à ce que vous avez appris : 1 2
1	Avez-vous une autre question à poser suite à ce que vous venez d'apprendre ? 1

CARTE DE RÉFLEXION	
3	Nommez trois choses que vous avez apprises et êtes certain de comprendre : 1 2 3
2	Nommez deux gestes que vous pourriez poser grâce à ce que vous avez appris : 1 2
1	Avez-vous une autre question à poser suite à ce que vous venez d'apprendre ? 1

ACTIVITÉ 3.3 : Enquête en ligne

Explorez certains des thèmes de la leçon en réalisant une enquête en ligne et en prenant des notes sur ce que vous avez appris dans le cadre des activités.

ACTIVITÉ	COMMENTAIRES
<p>Trouvez ce que Google sait à votre sujet. Par exemple, trouvez trois vidéos YouTube que vous avez regardées plus tôt cette année. Sélectionnez « Filtrer par date » (https://myactivity.google.com/)</p>	
<p>Trouvez une publicité en ligne qui vous cible. Pourquoi la voyez-vous ?</p> <p>Cliquez sur le bouton « pourquoi je vois cette publicité » ou une option similaire pour en apprendre davantage.</p>	
<p>Trouvez les « modalités de service » de Snapchat – quels droits accordez-vous à Snapchat lorsque vous diffusez une « story » que tout le monde peut voir ?</p>	
<p>Renseignez-vous pour acheter une publicité sur Facebook ou Instagram. Quel segment de la population voulez-vous joindre ? Regardez comment vous pouvez cibler votre publicité.</p>	
<p>Trouvez une théorie du complot sur YouTube (p.ex. la théorie de la terre plate, les rumeurs sur le programme Apollo, la théorie du complot des attentats du 11 septembre 2001).</p> <p>Combien de vues comptez-vous ? Quel contenu connexe est suggéré ?</p>	
<p>Allez sur google.com et entrez « Qu'est-ce que ». Notez les options qui apparaissent.</p> <p>Sélectionnez une option. Maintenant, entrez « Qu'est-ce que » à nouveau. La liste des options a-t-elle changé ?</p>	
<p>Regardez les pages des médias sociaux des organisations médiatiques traditionnelles (p. ex. <i>Radio-Canada</i>, <i>Le Devoir</i>, <i>La Presse</i>). Comparez ce qui apparaît sur la page d'accueil de leurs sites.</p>	

Leçon 4

Les ordres de gouvernement



QUESTIONS D'ORIENTATION

❶ Comment le gouvernement est-il structuré au Canada ?

❷ En quoi les différents ordres de gouvernement me concernent-ils ?

APERÇU

Le Canada compte plusieurs ordres de gouvernement, chacun ayant ses propres représentants élus et domaines de responsabilités.

Dans cette leçon, les élèves comparent les trois ordres gouvernementaux, soit le fédéral, le provincial et territorial, et le municipal, ainsi que les rôles des dirigeants, les élus et les secteurs de responsabilité. Ensuite, les élèves créent une présentation numérique où ils identifient les services gouvernementaux ou les secteurs de responsabilité et expliquent comment ces derniers influent directement sur leur vie au moyen de photos et de légendes.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- décrire le système de gouvernance du Canada;
- distinguer les différents ordres de gouvernement;
- déterminer les différentes façons dont le gouvernement influe sur leur vie.

Introduction

1. Passez en revue le rôle du gouvernement dans la société. Le gouvernement doit prendre des décisions et adopter des lois pour les personnes qui vivent dans le territoire, et fournir toute une variété de services.
2. Examinez les ordres de gouvernement au Canada et expliquez l'idée selon laquelle chaque ordre est responsable de dossiers différents. Dans des colonnes, ou un autre format, inscrivez les éléments suivants au tableau : Fédéral / provincial ou territorial / municipal / Premières Nations, Métis et Inuit.
3. Demandez aux élèves de déterminer l'ordre de gouvernement avec lequel ils communiqueraient dans les scénarios suivants :
 - Toi et tes amis(es) souhaiteriez qu'une rampe de planche à roulettes soit installée dans le parc.
 - Tu veux demander des prêts et des bourses du gouvernement pour poursuivre des études postsecondaires.
 - Tu voudrais qu'il y ait davantage de pistes cyclables dans ton quartier.
 - Tu visites un pays étranger et tu as besoin de savoir si le gouvernement a émis des avis aux voyageurs.
 - Tu souhaites qu'il y ait davantage de services en santé mentale pour les jeunes.
 - Tu veux savoir si la communauté autochtone locale a accès à de l'eau potable.
4. En classe, discutez de ce qui suit :
 - Pourquoi est-il important de connaître les responsabilités des différents ordres de gouvernement ?
 - Si vous deviez communiquer avec chacun des ordres de gouvernement, comment compteriez-vous vous y prendre ?
 - Comment serait votre vie s'il n'y avait pas de gouvernement ?

Activités

1. Formez des paires et distribuez l'activité 4.1. Demandez aux élèves d'inscrire ce qu'ils savent déjà sur les ordres de gouvernement au Canada.
2. Ensuite, expliquez la structure du gouvernement au Canada. Utilisez la vidéo « Les ordres de gouvernement », les diapositives 4 et/ou l'activité 4.2.

Questions d'orientation :

- Quel est le type de gouvernement du Canada ?
- Quel est le rôle de nos élus ?
- Quel est le titre donné aux élus de chaque ordre de gouvernement ?
- Quel est le titre donné au chef de chaque ordre de gouvernement ? Comment est-il choisi ?
- Quels sont les domaines de responsabilité de chaque ordre de gouvernement ?

Puis, les élèves peuvent continuer à travailler en groupes de deux pour compléter l'activité 4.1. Les élèves peuvent aussi créer un fichier de diapositives avec la même information et y ajouter des images.

3. Demandez aux élèves de produire une présentation numérique (diapositives) où ils identifient trois services ou secteurs de responsabilité de chaque ordre de gouvernement qui influent sur leur vie (activité 4.3). Demandez aux élèves de prendre des photos ou de trouver des images pertinentes qui représentent ces éléments ou secteurs de responsabilité. Les élèves peuvent aussi utiliser un article récent ou une publication sur les médias sociaux qui explique en quoi ces éléments les concernent.

Conclusion

Une fois la leçon et les activités complétées, demandez aux élèves de remplir le tableau récapitulatif (activité 4.4).

- La chose la plus importante que j'ai apprise aujourd'hui...
- La chose qui m'a surprise aujourd'hui...
- Le sujet sur lequel j'aimerais en apprendre davantage...

Suggestion d'évaluation

Les élèves peuvent être évalués sur leur travail terminé à partir de l'activité 4.3. Une grille d'évaluation a été incluse.

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.• Présentez les vidéos de la leçon avant les discussions en classe et les activités.• Assurez-vous d'activer les sous-titres des vidéos.• Donnez des exemples ou présentez des photos pour chaque secteur de responsabilité.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none">• Examinez les données démographiques d'un ou de plusieurs groupes d'élus et discutez de la nécessité d'une plus grande diversité en politique.• Discutez des questions spécifiques que certaines groupes marginalisés pourraient vouloir poser aux élus.• Discutez de certains enjeux politiques particuliers auxquels votre communauté est confrontée.• Examinez la structure de gouvernance d'une communauté autochtone voisine.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none">• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.• L'activité 4.3 peut être créée et diffusée en format entièrement numérique à l'aide de PowerPoint ou Google Slides.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Canada est un État fédéral, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Un **état fédéral** rassemble des groupes politiques différents au sein d'un gouvernement central (fédéral) chargé de dossiers nationaux et de portée générale, et de gouvernements distincts (provincial ou territorial) chargés de dossiers locaux.

La **séparation des pouvoirs** repose sur le principe de **subsidiarité**, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus près. La répartition des responsabilités est notamment définie aux articles 91 et 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867*.

Le **gouvernement fédéral** est responsable de l'ensemble du pays et de tous dossiers d'intérêt national et international, comme l'armée, les relations avec d'autres pays, le commerce international, la monnaie et la devise, les pêches et océans, le droit criminel et la sécurité publique. Les **gouvernements provinciaux et territoriaux** sont responsables des questions qui ont trait à leur propre province ou territoire et aux affaires régionales, incluant l'éducation, les soins de santé, le bien-être social, le transport et les routes.

Les **municipalités** se voient attribuer leurs pouvoirs par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elles sont responsables d'enjeux locaux comme la collecte des ordures et le recyclage, les bibliothèques, le transport en commun, les parcs municipaux et les loisirs.

Sur certains enjeux, les différents ordres de gouvernement sont appelés à travailler ensemble en raison de **compétences partagées**. Par exemple, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les autorités municipales sont chacun responsables de l'environnement. Le gouvernement fédéral applique la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et réglemente les cours d'eau qui servent pour la pêche et le transport maritime. Les gouvernements provinciaux réglementent l'aménagement du territoire, l'exploitation minière, la fabrication et les émissions nocives. Les autorités municipales sont chargées du zonage, de la collecte des ordures et du traitement des eaux usées.

Il existe d'autres types de gouvernements dans certaines communautés métisses ou inuit, ou des Premières Nations. Ces gouvernements ou conseils autochtones partagent fréquemment des responsabilités avec le gouvernement de leur province ou de leur territoire ou avec le gouvernement fédéral.

Chaque ordre de gouvernement est formé d'élus qui représentent la population (commettants) de leur secteur désigné (circonscriptions, quartiers, municipalités). Les **élus** sont responsables de proposer des projets de loi (lois potentielles), de les étudier, d'en débattre et de les adopter, et de soulever les enjeux qui touchent leurs commettants.

Les représentants fédéraux sont des **députés**, les représentants provinciaux sont des députés provinciaux et les représentants municipaux sont des membres du conseil ou des **conseillers**. Les

députés provinciaux ou fédéraux sont souvent associés à des partis politiques.

Dans les municipalités de Nouvelle-Écosse, les représentants élus sont appelés **membre du conseil** ou **conseiller**. Les représentants au niveau municipal en Nouvelle-Écosse n'appartiennent à aucun parti politique.

Le chef du gouvernement au niveau fédéral ou provincial ou territorial se nomme le **premier ministre**. Dans les deux cas, le chef du parti qui obtient le plus grand nombre de députés au parlement ou à l'assemblée législative assume généralement le rôle de chef du gouvernement.

Au niveau municipal, en Nouvelle-Écosse, le chef du conseil est appelé le **maire** ou le **préfet**. Les maires sont élus par les électeurs lors des élections municipales, mais les préfets sont choisis parmi des membres du conseil élu après l'élection.

En tant que monarchie constitutionnelle, le chef d'État du Canada est un souverain héréditaire (roi ou reine), qui règne conformément à la Constitution. Le souverain est représenté au Canada par le **gouverneur général**, nommé par le souverain sur la recommandation du premier ministre. Dans les dix provinces, le souverain est représenté par le **lieutenant-gouverneur**, qui est nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Habituellement, le gouverneur général et les lieutenant-gouverneurs sont nommés pour des mandats de cinq ans. Il n'y a pas de représentant de la reine au niveau municipal, local ou territorial.

ACTIVITÉ 4.1 : Organisateur graphique des ordres de gouvernement

Que savez-vous déjà ? Travaillez avec un partenaire afin d'inscrire dans ce tableau ce que vous connaissez déjà. Après avoir examiné les niveaux de gouvernement, remplissez le reste du tableau à l'aide de ressources en ligne (p. ex. Ourcommons.ca, nslegislature.ca, elections.ca, electionsnovascotia.ca, gg.ca)

QUESTION	FÉDÉRAL	PROVINCIAL	MUNICIPAL
<p>Quel est le titre du représentant de la Reine pour cet ordre de gouvernement ?</p> <p>Qui détient actuellement ce poste ?</p>			
<p>Quel est le titre officiel du chef de cet ordre de gouvernement ?</p> <p>Qui occupe actuellement ce poste et quel parti cette personne représente t elle ?</p>			
<p>Quel est le nom officiel des élus de cet ordre de gouvernement ? Combien sont-ils ?</p> <p>Qui détient actuellement ce poste dans votre région ? Le cas échéant, quel parti représente-t-il ?</p>			
<p>À quel endroit cet ordre de gouvernement se réunit-il ? (nom de l'édifice et de la ville)</p>			
<p>Nommez trois responsabilités de ce palier de gouvernement.</p>			
<p>À quelle fréquence les élections se tiennent-elles ? Quand aura lieu la prochaine élection ?</p>			

ACTIVITÉ 4.2 : Les responsabilités gouvernementales

FÉDÉRAL	PROVINCIAL/TERRITORIAL	MUNICIPAL
 Affaires étrangères et commerce	 Collèges et universités	 Approvisionnement et traitement de l'eau
 Anciens Combattants	 Droits provinciaux et tribunaux	 Bibliothèques
 Citoyenneté et passeports	 Éducation	 Contrôle animal
 Défense nationale	 Municipalités	 Gestion des déchets
 Droit criminel	 Permis de conduire et autoroutes	 Impôts fonciers
 Langues officielles	 Propriétés et droits civils	 Parcs et loisirs
 Monnaie	 Ressources naturelles	 Planification urbaine (zonage)
 Pêcheries	 Services sociaux	 Police locale
 Services postaux	 Soins de santé	 Protection incendie
 Taxes fédérales	 Taxes provinciales	 Routes et trottoirs
 Terres et droits autochtones		 Transport en commun

ACTIVITÉ 4.3 : Le gouvernement et moi

Comment le gouvernement influence-t-il nos activités de tous les jours ? Quel ordre de gouvernement a la plus grande incidence sur ma vie ?

TRAVAIL À FAIRE : LÉGENDE DE PHOTOS

Pour chaque ordre de gouvernement, sélectionnez trois enjeux ou secteurs de responsabilité et expliquez en quoi ils vous concernent directement.

- Sélectionnez des images ou articles pertinents qui représentent cet enjeu ou ce secteur de responsabilité. Vous pouvez également prendre vos propres photos ou une publication sur les réseaux sociaux pour montrer comment cet enjeu se répercute sur votre vie. Vous devriez avoir un total de neuf images, articles ou publications.
- Pour chaque image ou article, écrivez une légende pour identifier l'ordre de gouvernement responsable et le nom du département gouvernemental qui y est relié.
- En une ou deux phrases, expliquez les répercussions de ce secteur de responsabilité sur votre vie en une ou deux phrases. Utilisez des énoncés au « je » pour personnaliser vos explications.
- Évaluez vos observations et tirez une conclusion afin de répondre à la question suivante : quel ordre de gouvernement a la plus grande incidence sur ma vie ?

GRILLE D'ÉVALUATION

1
= limité

2
= passable

3
= correct

4
= dépasse les attentes

Identifie correctement l'ordre de gouvernement et le secteur de responsabilité.

1

2

3

4

Sélectionne une image ou une nouvelle pertinente pour illustrer un enjeu donné.

1

2

3

4

Explique l'incidence de chaque ordre de gouvernement sur sa vie.

1

2

3

4

ACTIVITÉ 4.4 : Tableau récapitulatif

La chose la plus importante que j'ai apprise aujourd'hui...	
La chose qui m'a surprise aujourd'hui...	
J'aimerais en savoir plus sur...	

La chose la plus importante que j'ai apprise aujourd'hui...	
La chose qui m'a surprise aujourd'hui...	
J'aimerais en savoir plus sur...	

Leçon 5

Les municipalités



QUESTIONS D'ORIENTATION

1 Comment les municipalités influencent-elles les communautés ?

2 Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer ma communauté ?

3 Pourquoi devrais-je m'intéresser aux affaires de ma communauté ?

APERÇU

Les municipalités fournissent aux Néo-écossais des services locaux essentiels et sont responsables de la planification, de la croissance et du bien-être de leurs communautés par l'entremise de la législation, de règlements et de politiques.

Dans cette leçon, les élèves commencent par évaluer leur municipalité. Après s'être familiarisés avec les autorités municipales en Nouvelle-Écosse de façon générale, les élèves effectueront une chasse au trésor en ligne sur la municipalité de leur école. Ensuite, les élèves travaillent en groupes pour élaborer un plan d'action détaillé visant à améliorer un aspect de leur communauté. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchissent aux raisons pour

lesquelles ils devraient s'intéresser à leur communauté et travailler avec d'autres personnes pour créer des changements positifs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- évaluer les forces et les faiblesses de leur municipalité;
- comprendre la structure et la fonction des municipalités de la Nouvelle-Écosse;
- trouver des renseignements clés sur leur propre municipalité;
- analyser les différentes mesures qui pourraient être prises pour améliorer un aspect de leur communauté;
- évaluer l'importance de la mobilisation communautaire.

Introduction

1. Demandez aux élèves d'évaluer leur municipalité en répondant aux questions de l'activité 5.1. Vous pouvez également obtenir cette information en procédant à un sondage en ligne. Vous trouverez un modèle sur le site internet du projet.

NOTE À L'ENSEIGNANT

Vous pourriez demander aux élèves et à leurs parents de répondre au sondage afin d'analyser les résultats d'un plus vaste échantillon de la collectivité. Vous trouverez une version familiale du sondage en ligne.

2. Discutez des résultats du sondage
 - Quelles sont les caractéristiques et les responsabilités des municipalités ?
 - Quelles sont, selon vous, les principales forces et faiblesses de notre municipalité?
 - Vos opinions sont-elles en accord avec celles de vos camarades de classe ? Quelles raisons, selon vous, expliquent ces similitudes ou ces différences ?

Activités

1. Au moyen des diapositives 5, passez en revue les informations de base sur la structure et la fonction des municipalités de la Nouvelle-Écosse. Questions clés :
 - Quelles sont les caractéristiques et les responsabilités des municipalités?
 - Comment fonctionnent les conseils municipaux?
 - Comment les conseils municipaux influencent-ils leurs communautés?
2. Demandez aux élèves de réaliser une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité (activité 5.2). Accordez du temps aux élèves pour qu'ils complètent cette activité individuellement ou en équipe de deux. Ils pourront ensuite discuter de leurs réponses en petits groupes ou en classe.
 - Année de constitution
 - Données de population et de recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2016)
 - Limites géographiques de la municipalité et trois principaux reliefs ou voies navigables qui s'y trouvent
 - Composition du conseil municipal (titres et nombre de postes)
 - Description de cinq services fournis à la communauté

- Résumé de trois annonces récentes ou de nouveaux programmes offerts et qui est touché dans la communauté
 - Complémentaire : Preuve photographique des attractions du quartier, des institutions culturelles et des activités (quatre pièces)
3. Divisez les élèves en groupes et demandez-leur de discuter des besoins les plus pressants et des possibilités au sein de leur municipalité. Les élèves doivent s'inspirer des résultats de l'activité *Pour commencer* et de leurs recherches sur la municipalité.
 - Selon vous, quels sont les besoins les plus pressants au sein de la municipalité ?
 - Comment pourrait-on innover ou apporter des améliorations ?
 - Comment pourrait-on améliorer la vie dans notre municipalité ?
 4. Demandez à chaque groupe d'atteindre un consensus sur l'enjeu qu'ils aborderont dans un plan d'action détaillé. À l'aide de l'activité 5.3, chaque groupe devrait faire une recherche, faire un plan et analyser les résultats potentiels. Les élèves devraient utiliser des sources principales et secondaires tel que les sites des municipalités, des recherches et des sources médiatiques.
 5. Laissez à chaque groupe le temps de présenter son plan au reste de la classe.

Activité de rechange

1. Les règlements municipaux sont le principal instrument législatif des municipalités. Le conseil municipal prend des décisions en adoptant ou modifiant des recommandations de ses comités et du personnel de l'administration municipale, contenues dans des rapports et des communiqués. Demandez aux élèves de rechercher un règlement de leur conseil municipal et de compléter l'activité 5.4. L'exemple 5.5 peut servir de guide.

Questions clés :

- Détails : Quels sont les détails du règlement ?
 - Conditions : Quelles sont les conditions sous-jacentes ?
 - Objectifs : Quels sont les buts et les objectifs ?
 - Résultats : Comment peut-on évaluer les progrès ?
 - Analyse : Croyez-vous que le règlement municipal sera efficace ? Pourquoi ?
2. En petits groupes ou avec toute la classe, demandez aux élèves de partager leurs recherches et analyses sur le règlement municipal.

Conclusion

Au moyen d'une réflexion écrite ou une discussion de classe, demandez aux élèves de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi devrais-je m'intéresser à notre collectivité ?
- Que pourraient faire les jeunes pour apporter des changements dans leur collectivité ?
- Pourquoi est-il important de collaborer avec d'autres personnes pour répondre aux besoins de la collectivité ?
- Pourquoi la diversité est-elle importante au sein des autorités municipales et des groupes qui apportent des changements au sein de nos collectivités ?

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none">• Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.• Laissez aux élèves le temps d'explorer leur collectivité d'origine et celle dans laquelle ils habitent maintenant.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none">• Les élèves peuvent avoir des sentiments différents à l'égard de leur municipalité. Favorisez l'empathie et créez une atmosphère propice à des discussions respectueuses.• Selon la collectivité, les élèves pourraient choisir un groupe religieux ou ethnique particulier et voir comment ce groupe s'intègre à la plus vaste collectivité.• Orientez la recherche sur les programmes et services destinés aux jeunes ou à d'autres groupes de la collectivité.• Le cas échéant, encouragez les élèves à explorer les communautés autochtones locales et leur évolution au fil du temps; les élèves pourront réfléchir à la façon dont ces communautés s'intègrent à la plus vaste collectivité.
Accommodations	<ul style="list-style-type: none">• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.• La présentation sur le plan d'action communautaire peut être créée et diffusée en format entièrement numérique, avec PowerPoint ou Google Slides.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **municipalités** sont responsables de répondre aux besoins de leurs communautés et de remplir ses fonctions, donc la gestion de la croissance et le bien-être de la communauté. Les municipalités représentent l'ordre de gouvernement le plus local au Canada.

La Nouvelle-Écosse est composée de 50 municipalités, qui reçoivent leurs pouvoirs et responsabilités du gouvernement provincial.

Chaque municipalité possède une région géographique distincte et est responsable de fournir des services locaux pour ceux qui habitent au sein de sa juridiction, tels que le traitement de l'eau et des eaux usées, les transports publics, l'entretien des routes municipales et des ponts, les parcs locaux et les l'aménagement des loisirs.

Les municipalités ont également la capacité d'imposer des taxes aux citoyens en échange des services qu'elles offrent.

Les impôts fonciers sont établis par chaque municipalité et peuvent varier en fonction du type de propriété possédée. Chaque année, les municipalités déterminent le montant d'argent qu'elles doivent percevoir sur les impôts fonciers pour contribuer au coût des services et déterminent le taux d'imposition basé sur ce montant.

Les municipalités de la Nouvelle-Écosse sont classées en trois catégories : une **municipalité régionale**, une **municipalité rurale** ou une **ville**.

Une ville fonctionne de manière autonome, tandis que les municipalités régionales et les municipalités rurales (qui peuvent être classées en **municipalités de comté** et en **municipalités de district**) comprennent une ou plusieurs communautés. Cela permet de répartir les différentes responsabilités locales entre un groupe de municipalités par souci d'efficacité.

Les **conseils municipaux** sont des organismes démocratiquement élus qui prennent des décisions au nom de la municipalité ainsi que de répondre de

ces décisions devant la communauté. Les conseils sont constitués d'une ou d'un chef appelé **mairesse/maire** ou **préfète/préfet** et de plusieurs **conseillères et conseillers** sont appelés **membres du conseil**.

Les conseils sont responsables de la planification, de la croissance et de la sécurité de la communauté. Les membres du conseil gouvernent la municipalité en écoutant les préoccupations de leurs commettants (les personnes vivant dans leur communauté), en assistant aux réunions et en créant, discutant et votant sur les projets de loi et les règles (règlements) qu'ils estiment susceptibles d'améliorer leur communauté. Les conseillers soutiennent et participent également à diverses activités et événements dans leur communauté.

Un conseil municipal prend des décisions collectives, ce qui veut dire que ce n'est pas les membres mais plutôt le conseil dans son ensemble qui décide et agit par vote majoritaire pour la municipalité.

MUNICIPALITÉS RÉGIONALES

- Cape Breton
- Halifax
- Queens

MUNICIPALITÉS RURALES

Municipalités de comté

- Annapolis
- Antigonish
- Colchester
- Cumberland
- Inverness
- Kings
- Pictou
- Richmond
- Victoria

Municipalités de district

- Argyle
- Barrington
- Chester
- Clare
- Digby
- East Hants
- Guysborough
- Lunenburg
- Shelburne
- St. Mary's
- West Hants
- Yarmouth

VILLES

- Amherst
- Annapolis Royal
- Antigonish
- Berwick
- Bridgewater
- Clark's Harbour
- Digby
- Kentville
- Lockeport
- Lunenburg
- Mahone Bay
- Middleton
- Mulgrave
- New Glasgow
- Oxford
- Pictou
- Port Hawkesbury
- Shelburne
- Stellarton
- Stewiacke
- Trenton
- Truro
- Westville
- Windsor
- Wolfville
- Yarmouth

ACTIVITÉ 5.1 : Évaluer ma municipalité

1. Utilisez la grille d'évaluation suivante pour mesurer les forces et les faiblesses de votre municipalité. Déterminez si vous êtes « fortement d'accord », « assez d'accord », « assez en désaccord » ou « fortement en désaccord » avec chaque énoncé.

CATÉGORIE	FORTEMENT D'ACCORD	ASSEZ D'ACCORD	ASSEZ EN DÉSACCORD	FORTEMENT EN DÉSACCORD
J'ai un fort sentiment d'appartenance à ma collectivité.				
Je sens que ma collectivité est sécuritaire.				
Il y a beaucoup d'espaces verts et de parcs et ils sont bien entretenus.				
Nous avons suffisamment de centres de loisirs et de programmes récréatifs.				
On peut facilement accéder aux programmes et services municipaux.				
Notre municipalité a étoffé l'offre de transport, incluant les transports collectifs, le covoiturage ou les pistes cyclables.				
La pauvreté et l'insécurité alimentaire (disponibilité et accès à des aliments nutritifs) ne sont pas un problème dans notre collectivité.				
Notre collectivité réussit à célébrer son histoire et sa culture grâce à des festivals, expositions en musées et galeries.				
La connexion Internet est rapide et fiable.				
Notre municipalité fait une promotion efficace du tourisme et réussit à attirer des visiteurs.				
Le logement abordable n'est pas un problème.				
Je suis confiant de pouvoir trouver un emploi intéressant dans ma collectivité.				
Je prévois vivre et travailler dans ma collectivité une fois mes études terminées.				
J'ai confiance en nos services policiers.				
J'ai confiance en nos politiciens municipaux.				

2. Établissez la note de votre municipalité en calculant le total de chaque réponse ci-dessous.

Fortement d'accord	Nombre de réponses _____	x 4	_____
Assez d'accord	Nombre de réponses _____	x 3	_____
Assez en désaccord	Nombre de réponses _____	x 2	_____
Fortement en désaccord	Nombre de réponses _____	x 1	_____

La note de votre municipalité (sur 60) : _____

3. Quelles sont les principales **forces** et **faiblesses** de votre municipalité ? Nommez-en trois de chaque.

ACTIVITÉ 5.2 : Apprendre à connaître ma MUNICIPALITÉ

Effectuez une chasse au trésor pour en savoir plus sur votre administration municipale. Utilisez le site Internet de votre municipalité, le site Internet de Statistique Canada, des journaux communautaires et des sites de médias ou d'autres sources d'information.

Nom	Année de fondation
Population et données démographiques (Statistique Canada, Profil du recensement, 2016)	
Décrivez les frontières géographiques de votre municipalité et nommez trois éléments topographiques particuliers et voies d'eau.	
Composition du conseil municipal (titres et nombre de postes)	
Description de cinq services offerts à la collectivité	
Résumez trois récentes annonces ou nouveaux programmes offerts par la collectivité et qui en sera affecté.	

Pour aller plus loin : preuves photographiques des attractions du quartier, des institutions culturelles et des activités (quatre exemples)

ACTIVITÉ 5.3 : Guide de l'action communautaire

<p>Identifiez un enjeu</p> <ul style="list-style-type: none">• Selon vous, quel enjeu est le plus pressant pour votre collectivité ? Serait-il possible d'apporter des changements positifs dans votre collectivité ?• Comment pourriez-vous énoncer cet enjeu comme une question ?	
<p>Trouvez les faits</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les enjeux liés à ce problème ou opportunité ?• Qui est affecté ? Comment ?• Quelles sont les recherches ou les données disponibles à ce sujet ?• Qu'est-ce que votre municipalité a entrepris pour répondre cet enjeu ?	
<p>Mesures proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelles mesures peuvent être prises pour remédier à ce problème ou cet enjeu ?• Qui peut agir dans ce dossier ?• Quelles personnes pourraient favoriser ou bloquer ces changements ? (élus, groupes communautaires)• Comment peut-on promouvoir des changements au sein de la collectivité ?	
<p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les résultats attendus de ces mesures ?• Quelles pourraient être les conséquences inattendues de ces mesures ?• Comment évaluer le succès de notre plan ou des mesures proposées ?	

ACTIVITÉ 5.4 : Analyse d'un règlement municipal

Les règlements municipaux sont le principal instrument législatif des administrations municipales. Le conseil municipal prend des décisions en adoptant ou modifiant des recommandations de ses comités et du personnel de l'administration municipale.

Visitez le site Internet de votre municipalité et trouvez un règlement municipal récent à analyser en utilisant les questions suivantes.

RÈGLEMENT MUNICIPAL : Code, sujet, date	
DÉTAILS : Quels sont les détails du règlement municipal ?	
CONDITIONS : Quelles sont les conditions sous-jacentes ?	
OBJECTIFS : Quels sont les buts et les objectifs ?	
RÉSULTATS : Comment peut-on évaluer le progrès ou le changement de comportement ?	
ANALYSE : Pensez-vous que le règlement municipal sera efficace ? Pourquoi ?	

EXEMPLE 5.5 : Analyse des règlements municipaux

Exemple d'analyse d'un règlement municipal.

RÈGLEMENT MUNICIPAL : Code, sujet, date	#1234 Établir un nouveau règlement sur le contrôle et la prise en charge de chiens dans les parcs afin de protéger le public. Promulgué le 31 janvier 2020.
DÉTAILS : Quels sont les détails du règlement municipal ?	<ul style="list-style-type: none">• Personne ne peut laisser un animal à l'extérieur lorsque les températures sont extrêmes, sauf si l'animal a accès à un enclos qui le protégera adéquatement.• Personne ne peut garder un animal attaché par un collier étrangleur, un collier à griffes ou tout accessoire similaire.• Personne ne peut laisser un animal attaché dehors sans supervision pendant plus d'une heure.• Personne ne peut faire porter une chaîne ou un collier étrangleur, un collier à griffe ou tout accessoire similaire, en tout temps, à un chien. Ne s'applique pas aux colliers Martingale pour les chiens.
CONDITIONS : Quelles sont les conditions sous-jacentes ?	<ul style="list-style-type: none">• Le traitement cruel d'un animal comprend l'exposition de l'animal à une température extrême, le fait d'attacher l'animal pour une période prolongée et d'utiliser un collier pouvant blesser l'animal.
OBJECTIFS : Quels sont les buts et les objectifs ?	<ul style="list-style-type: none">• Réduire le nombre d'animaux laissés à l'extérieur lorsque les températures sont extrêmes, ce qui peut entraîner des blessures pour l'animal.• Réduire les blessures et les abus envers les animaux attribuables à un collier ou à la négligence.
RÉSULTATS : Comment peut-on évaluer le progrès ou le changement de comportement ?	<ul style="list-style-type: none">• Contrôler le nombre de blessures et de décès d'animaux attribuables au fait d'attacher l'animal ou à des conditions extrêmes.
ANALYSE : Pensez-vous que le règlement municipal sera efficace ? Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none">• Oui, il sera efficace s'il est appliqué et si les citoyens en sont informés.

Leçon 6

Élections municipales



QUESTIONS D'ORIENTATION

- ❶ **Comment les membres du conseil municipal sont-ils choisis ?**
- ❷ **Comment puis-je en apprendre davantage sur les candidats qui se présente aux élections ?**
- ❸ **Quel(s) candidat(s) est-ce que j'appuie, et pourquoi ?**

APERÇU

Les élections sont une opportunité pour les citoyens de discuter et débattre d'enjeux politiques et avoir une voix sur la direction future de sa communauté.

Dans cette leçon, les élèves se familiariseront avec le processus des élections municipales avant d'analyser des manières de comparer les candidats. En groupes, les élèves collecteront des informations sur ou auprès de l'un des candidats et partageront leurs découvertes avec le reste de la classe. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchiront sur leur apprentissage des enjeux qui sont les plus importants pour eux et pour quel candidat ils voteront et pourquoi.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- analyser les enjeux auxquels fait face la communauté;
- expliquer les détails du processus électoral municipal dans leur communauté ;
- analyser différentes façons de comparer les candidats;
- rechercher les candidats qui se présentent aux élections en utilisant des sources principales et secondaires ;
- évaluer quel(s) candidat(s) ils soutiennent et pourquoi.

Introduction

1. Partagez l'information suivante aux élèves.

Dans un lieu donné – un quartier, une municipalité, une province ou un pays – partout où des groupes de personnes vivent ensemble et où les lois s'appliquent à tout le monde de la même façon, il y aura des divergences d'opinions sur les modes de fonctionnement, les enjeux les plus importants et la façon d'agir pour régler les problèmes. Une des facettes clés de la démocratie est de permettre aux citoyens d'avoir une voix dans le débat public.

2. En petits groupes, faites un remue-méninges avec les élèves sur certains des enjeux les plus urgents dans votre municipalité.

3. En classe, créez des critères pour évaluer la liste des enjeux communautaires. Exemples de critères : Demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes pour chaque problème - Certainement / Probablement / Probablement pas / Certainement pas

- L'impact est-il durable ?
 - L'impact est-il extrême - positivement ou négativement ?
 - De nombreuses personnes sont-elles touchées ?
 - Cela affecte-t-il directement vous, votre famille et vos amis ?
 - Y a-t-il beaucoup de gens pour et/ou contre ?
 - Les différences entre partisans et opposants sont-elles importantes ?
- ### 4. Revenez en petits groupes et demandez aux élèves de classer les enjeux de la discussion précédente en utilisant les critères établis.
- ### 5. Poursuivez avec une discussion en classe pour revoir le classement des petits groupes et en tant que classe, parvenez à un consensus sur les trois principaux enjeux auxquels la communauté est confrontée.

Activités

1. Passez en revue le processus électoral municipal en Nouvelle-Écosse au moyen des questions d'orientation et des diapositives 6. Ajoutez des informations spécifiques sur les courses électorales dans votre municipalité.

- Quel est l'objectif d'une élection ?
- Qui est responsable de se présenter dans des élections municipales ?
- Qu'est-ce qu'un système électoral ?
- Comment fonctionne le scrutin uninominal majoritaire à un tour ?

- Pour combien de candidats puis-je voter dans chaque course ?
- ### 2. Déterminez qui sont les candidats dans votre communauté et les positions pour lesquelles ils se présentent. Montrez aux élèves où trouver cette information sur le site internet de leur municipalité.
- ### 3. Au tableau ou au tableau interactif, écrivez la question suivante : Comment les électeurs décident-ils pour qui voter ?

Grâce à une discussion en classe, générez des questions pour encadrer cette décision. Par exemple :

- Pourquoi veulent-ils faire partie du conseil ?
 - Qui ferait un bon leader pour la communauté ?
 - Qui travaillerait bien avec le reste du conseil pour prendre des décisions pour notre municipalité ?
 - Quelle est l'expérience du candidat au service de la communauté ?
 - Quels sont les enjeux les plus importants pour la communauté ? Sont-ils importants pour les candidats ? Ont-ils des idées pour adresser ces enjeux ?
 - Quelles idées ou quels objectifs les candidats ont-ils pour notre municipalité ? Qu'est-ce que je soutiens le plus ?
- ### 4. Divisez la classe en paires ou en petits groupes afin d'effectuer des recherches sur les candidats qui se présentent aux élections (activité 6.1). En classe, élaborez des critères pour les profils des candidats. Demandez également aux élèves de déterminer comment l'information sera présentée (p. ex. babillard, diapositives, vidéo, un profil Facebook ou Instagram fictif).

Exemple de profil de candidat :

- Nom et photo
- Renseignements personnels (Quelles sont les compétences ou expériences qu'ils possèdent pour occuper ce travail ?)
- Raisons de ce présenter (pourquoi veulent-ils l'emploi ?)
- Priorités (Quels sont les enjeux les plus importants pour ce candidat ?)
- Enjeux (Quelle est sa position ou ses idées en réponse aux trois enjeux électoraux soulevés ?)

NOTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT :

Encouragez les élèves à utiliser des sources principales et secondaires telles que des articles de journaux et des éditoriaux, les sites internet des candidats et les médias sociaux ou encore à contacter les candidats directement

5. Demandez à chaque groupe de présenter le profil de son candidat et sa recherche au reste de la classe. Sinon, vous pouvez afficher le travail des élèves sur une plateforme en ligne et inviter les élèves à réviser chaque profil.

Conclusion

Lancez une brève discussion sur les candidats ou demandez aux élèves d’y réfléchir en répondant à l’une ou à plusieurs des questions suivantes :

- Quel candidat avez-vous trouver le plus intéressant sur le plan personnel ? Pourquoi ?
- Avec quel candidat êtes-vous le plus d’accord ? Selon vous, quel candidat serait capable de résoudre les problèmes qui vous tiennent à cœur ? Expliquez votre raisonnement.
- Quel candidat appuyez-vous et pourquoi ?
- Selon vous, qu’est-ce qui a le plus façonné vos opinions politiques ? Pourquoi est-il important de respecter les points de vue des autres même s’ils diffèrent des vôtres ?

ADAPTATION ET SUPPORT

Pour ceux qui apprennent le français	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l’avance.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Analysez la diversité des candidats qui se présentent dans votre municipalité et discutez de la nécessité d’une plus grande diversité en politique. <ul style="list-style-type: none"> - Femmes chefs dans le milieu de la politique municipale en Nouvelle-Écosse : https://www.thechronicleherald.ca/news/provincial/more-female-leaders-collaboration-pushed-at-nova-scotia-municipalities-meeting-373758/ - Femmes en politique : https://www.cbc.ca/news2/interactives/women-politics/ - Député Mumilaaq Qaqqaq : https://globalnews.ca/news/6071654/mumilaaq-qaqqaq-nunavut-mp/ - Réfugiés en politique : https://www.huffingtonpost.ca/2015/11/04/maryam-monsef_n_8468048.html
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n’est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions. • Pensez à utiliser un format numérique pour la recherche sur les candidats et le profil afin que les travaux puissent être facilement diffusés en ligne et pour éviter les interactions ou les déplacements dans la classe.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les conseils municipaux sont composés d'élus locaux. Ils sont formés d'un chef du conseil appelé **maire** ou **préfet** et de plusieurs **conseillers**, collectivement appelés les **membres du conseil**. Les conseils municipaux prennent des décisions pour répondre aux besoins actuels et futurs de votre communauté.

Les élections générales municipales en Nouvelle-Écosse tiennent à tous les quatre ans lors du quatrième samedi du mois d'octobre. Les prochaines élections générales municipales se tiendront le samedi 17 octobre 2020.

Un **système de scrutin** (ou système électoral) est notre façon d'élire nos représentantes et représentants. Le système de scrutin comporte un ensemble de règles qui déterminent les choix qui sont présentés aux électrices/électeurs et la façon de déterminer la gagnante/le gagnant. Il existe de nombreux systèmes de vote différents utilisés dans le monde entier.

Les municipalités de Nouvelle-Écosse ont recours au **système uninominal à majorité simple**. Le candidat gagnant doit obtenir plus de votes afin d'être élu dans sa circonscription.

Pour pouvoir voter aux élections municipales de la Nouvelle-Écosse vous devez :

- avoir au moins 18 ans le jour de l'élection ;
- être un citoyen canadien ;
- être un résident de la Nouvelle-Écosse depuis au moins six mois avant le jour de l'élection ;
- être résident de la municipalité dans laquelle vous allez voter depuis le premier jour du vote par anticipation.

Selon votre lieu de résidence, vous pourrez peut-être voter pour le maire (chef d'un conseil municipal) et le conseiller (un ou plusieurs membres de votre conseil municipal). Selon votre éligibilité, vous pouvez également voter pour un membre du conseil scolaire français (Conseil scolaire acadien provincial).

Les maires sont élus au **sens large** (par tous les électeurs éligibles de la communauté), alors que les préfets sont choisis parmi les conseillers nouvellement élus après l'élection. Les membres du conseil peuvent être élus par l'ensemble de l'électorat ou encore **par quartier** où la

municipalité est divisée en plus petits secteurs géographiques qui élisent une/ un ou plusieurs représentantes/ représentants pour un quartier.

Dans les élections municipales de la Nouvelle-Écosse, il y a deux types d'élections : le **scrutin uninominal** et le **scrutin plurinominal**. Lors d'un scrutin uninominal, un seul candidat est élu, comme dans le cas d'une course à la mairie ou au conseil, où une seule personne est sélectionnée pour représenter un **district** (également appelé **quartier**). Les électeurs peuvent seulement choisir un candidat et le candidat qui reçoit le plus de votes gagne. Cependant, dans un scrutin plurinominal, les électeurs élisent plus d'un représentant. Par exemple, dans certaines municipalités, six conseillers sont élus par l'ensemble. Par exemple, si six conseillers sont élus pour l'ensemble de la municipalité, les électeurs peuvent alors sélectionner jusqu'à six candidats. Les six candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus au conseil.

Chaque municipalité en Nouvelle-Écosse est responsable de tenir ses propres élections et de déterminer les modes de scrutins utilisés, tels que les bulletins de vote en papier, par téléphone et/ou Internet. Ces dernières années, certaines municipalités ont intégré des méthodes de vote alternatives, comme le vote électronique (e-voting). Le vote électronique est un terme général qui peut être appliqué à diverses technologies qui utilisent des moyens électroniques pour faciliter le processus de dépôt ou de dépouillement des bulletins de vote.

Le vote aux élections se fait à bulletin secret. Cela garantit la confidentialité du choix de chaque électeur. Personne d'autre que l'électeur ne connaît le choix qui a été fait.

Un bulletin de vote énumère les noms des candidats qui se présentent pour chaque poste aux élections municipales. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat sur le bulletin de vote. Tant que vous indiquez clairement sur le bulletin vos préférences, vos votes seront comptés. Il peut s'agir d'une coche, d'un X, d'un ombrage ou d'une autre marque. En ce qui concerne le nombre de choix sur un bulletin de vote, si six membres du conseil sont élus en bloc, vous pouvez voter pour six candidats au maximum. Par ailleurs, si un seul candidat est élu dans une course donnée, vous ne pouvez voter que pour un seul candidat.

Un bulletin de vote (ou une section du bulletin) est déclaré invalide par

l'employé électoral si celui-ci n'était pas proprement marqué. On l'appelle donc un bulletin de vote rejeté. Par exemple, l'électeur a voté pour plus de candidats qu'il n'était permis de voter. Dans le cas d'élections municipales, une section du bulletin de vote peut être considérée comme accepté et une autre comme rejeté.

Un bulletin de vote annulé est un bulletin de vote marqué par erreur ou déchiré et échangé contre un nouveau bulletin. Il est séparé et n'est jamais inséré dans l'urne.

Dans toutes les municipalités, et selon la course, il peut y avoir deux, trois, quatre ou plusieurs candidats briguant le même siège. Un candidat est élu par **acclamation** s'il n'a pas d'opposants. Dans ce cas, il n'y a pas de vote et le candidat est automatiquement élu représentant.

Afin de se présenter comme candidat aux élections municipales de la Nouvelle-Écosse, vous devez : avoir atteint 18 ans avant la date de mise en candidature, avoir été résident de la municipalité dans laquelle vous avez l'intention de vous présenter depuis au moins six mois avant le jour de mise en candidature, avoir obtenu un certificat de la municipalité confirmant que toutes dettes et impôts dus à la municipalité ont été entièrement payés, et ne pas être considéré comme une « personne disqualifiée » en vertu de l'article 18 de la *Loi sur les élections municipales*.

Il y a de nombreuses façons de se renseigner sur les candidates et candidats municipaux. Des groupes communautaires tiennent parfois des assemblées virtuelles ou en personne où ils invitent les candidates et candidats pour qu'ils s'adressent à l'électorat et répondent aux questions. On peut également écouter la radio et la télévision, lire les journaux ou des magazines locaux et en ligne pour accéder à de l'information. L'électorat peut aussi se rendre aux bureaux de campagne, assister aux événements organisés pendant la campagne ou échanger avec les candidats lorsque ces derniers font du porte-à-porte. Des renseignements utiles peuvent être trouvés sur les sites internet des candidates et candidats, dans les médias de même que sur les réseaux sociaux. Il s'agit de l'une des premières élections au Canada à se dérouler pendant la pandémie du COVID-19, vous pouvez donc vous attendre à voir un accent beaucoup plus grand sur la sensibilisation virtuelle par rapport aux méthodes traditionnelles.

ACTIVITÉ 6.1 : ORGANISATEUR GRAPHIQUE – Se familiariser avec les candidates et candidats

Remplissez l'organisateur graphique ci-dessous avec des informations sur les candidats en lice.

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISONS DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS	
PRIORITÉS SI ÉLU	
IDÉES OU PROPOSITIONS SUR DES ENJEUX CLÉS	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISONS DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS	
PRIORITÉS SI ÉLU	
IDÉES OU PROPOSITIONS SUR DES ENJEUX CLÉS	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISONS DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS	
PRIORITÉS SI ÉLU	
IDÉES OU PROPOSITIONS SUR DES ENJEUX CLÉS	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISONS DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS	
PRIORITÉS SI ÉLU	
IDÉES OU PROPOSITIONS SUR DES ENJEUX CLÉS	